

Habilitation électrique initiale (BR/B1/BC/B2/HOV)

Objectif : Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique. Connaître les méthodes et procédures à mettre en œuvre pour intervenir sur les installations électriques et équipements dans les meilleures conditions de sécurité.

Durée du stage : 21 heures

Publics :

Agriculteurs ou salariés agricoles secteur Haute Lande procédant à des opérations ou interventions d'ordre électrique dans le domaine de la basse tension.

Prérequis : Avoir les connaissances de base en électricité.

Contenu et méthodes pédagogiques :

Dans les locaux du GRCETA-SFA.

Accueil par l'animateur présentation de l'organisation du stage et de son déroulé organisationnel (horaires, déjeuners). Explication de la partie administrative, et présentation du formateur.

Tour de table et présentation des stagiaires, recueil des attentes de chacun et recentrage de l'objet du stage.

Partie théorique et pratique :

- Mise à jour des connaissances selon la norme NF C 15-100 et NF C 18-510
- Repérer la zone de travail définie
- Reconnaître les signalisations et repérages associés
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage adaptés
- Si nécessaire, identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés
- Décrire les opérations de la consignation et les documents associés
- Effectuer la vérification d'absence de tension (VAT)
- Réaliser une remise sous tension
- Effectuer une opération de dépannage en adéquation avec le corps de métier
- Réaliser les opérations de connexion hors tension
- Réaliser les opérations de connexion en présence de voisinage de tension

Groupe de Recherche sur les Cultures et Techniques Agricoles des Sols Forestiers d'Aquitaine

ZAE Sylva 21 - 4 rue Nicolas Brémontier - 33830 BELIN-BELIET - T/ 05.56.88.01.98 - F/ 05.56.88.04.59

grceta@grceta-sfa.fr - www.grceta-sfa.fr

Association loi 1901 - N°9488 - Préfecture de Bordeaux - Siren 39363528900027 - APE 9412 Z

IBAN FR76 1330 6001 0600 0119 6700 059 - BIC AGRIFRPP833 - RIB 13306 00106 00011967000 59

- Réaliser la mise hors tension pour son propre compte ou celui d'un collaborateur, en appliquant toutes les étapes de la consignation
- Rédiger les documents applicables dans le cadre des opérations
- Se repérer sur un plan d'évacuation de secours dans des locaux connus ou inconnus
- Connaître les spécifications des extincteurs et comment intervenir sur un feu bénin d'origine électrique

Méthodes pédagogiques :

- Apport théorique et méthodique / Cas concrets
- Vidéos EDF et INRS
- Vidéoprojection
- Pratique sur maquette ou sur le lieu de travail
- Remise de support en fin de formation
- Formation en présentiel

Animateur : GRCETA-SFA – Responsable formation

Formateur référent : MFR Oeyreluy- Cédric Pinard

Evaluation des acquis :

- Répondre à un QCM de 40 questions à l'issue de la formation
- Compte rendu sur fiche d'avis à l'habilitation électrique
- Délivrance d'un avis après la formation et d'un titre d'habilitation électrique en fonction du résultat du test.
- Le titre d'habilitation électrique sera valable 3 ans, pour le prolonger une formation de recyclage sera obligatoire

Evaluation du stage par les stagiaires : Fiche individuelle de satisfaction à chaud, à remplir par chaque stagiaire.

HANDICAP :

Contactez notre référent handicap au GRCETA, pour la prise en compte d'une situation spécifique.



Groupement de Recherche sur les Cultures et Techniques Agricoles des Sols Forestiers d'Aquitaine

ZAE Sylva 21 - 4 rue Nicolas Brémontier - 33830 BELIN-BELIET - T/ 05.56.88.01.98 - F/ 05.56.88.04.59

grceta@grceta-sfa.fr - www.grceta-sfa.fr

Association loi 1901 - N°9488 - Préfecture de Bordeaux - Siren 39363528900027 - APE 9412 Z

IBAN FR76 1330 6001 0600 0119 6700 059 - BIC AGRIFRPP833 - RIB 13306 00106 00011967000 59